
L'EXPÉRIENCE DE L'UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN BORDEAUX 2

Pr Cang NGUYEN BA

Bordeaux

L'enseignement de l'hydrologie à l'université de Bordeaux 2 est essentiellement dispensé par l'*Institut du thermalisme*.

Deux volets sont développés :

Le volet *formation continue* au travers notamment des Diplômes d'Université :

- le diplôme d'université "Pratique des soins en hydrothérapie" (niveau Bac+1),
- le diplôme d'université "Masseur-Kinésithérapeute en milieu thermal" (niveau Bac+3),
- le diplôme d'université "Infirmière en milieu thermal" (niveau Bac+3),
- le diplôme d'université "Responsable en établissement thermal et hydro-climatique" (niveau Bac+5),
- stages de formation continue sur de nombreuses problématiques (hygiène en milieu thermal, décontamination des réseaux d'eau thermale...).

Le volet *formation nationale* au travers de :

- la licence professionnelle "Protection de l'environnement : technologies et gestion des eaux de santé" (niveau Bac+3),
- le master professionnel "Eau-santé – environnement" (niveau Bac+5).

À côté de ces formations, l'université Victor Segalen Bordeaux 2 dispense, dans le cadre de la *faculté de médecine*, la capacité d'hydrologie et de climatologie médicales. La responsabilité de cet enseignement revient au Pr Bannwarth, du laboratoire de thérapeutique de l'UFR Médecine. L'organisation se fait sur deux années : la première année est consacrée à l'hydrologie et à la climatologie fondamentales et la deuxième année à l'hydrologie et à la climatologie médicales.

Les périodes d'enseignement sont en général comprises entre les mois de décembre et février pour une soutenance des mémoires au mois d'octobre.

Le nombre d'inscrits à cette capacité ne cesse de diminuer. À la création du diplôme nous pouvions compter sur une trentaine d'étudiants alors qu'aujourd'hui, seuls 2 ou 3 étudiants fréquentent cet enseignement.

Il est donc important de noter qu'il y a une diminution inquiétante du nombre d'inscrits à ce diplôme. Est-ce dû à un mauvais encadrement ou à une perte de motivation des étudiants pour l'hydrologie ?

Il est donc nécessaire de trouver des pistes de réflexion ; cela pourrait passer par la création d'un diplôme d'université ou inter-universitaire pour les médecins en hydrothérapie avec l'implication des pays émergents, en y associant les sociétés savantes, les médecins thermaux et l'Institut du thermalisme.

Néanmoins, la formation des médecins reste la propriété des UFR de Médecine...